

FIN DE LA GRÈVE

A la régie de collecte des déchets de Caen la mer

La grève des agents de la régie de collecte des déchets de Caen la mer a pris fin. La collecte redémarrera dans ses conditions habituelles dès le lundi 24 novembre matin.

Depuis la réception des revendications fin juillet, la collectivité a engagé un travail de dialogue social.

Une réunion d'échange tenue le 10 octobre dernier a permis d'apporter des avancées concrètes :

- Renouvellement de 2 bennes à ordures (commandées à l'été 2025).
- Renfort de l'atelier mécanique.
- Amélioration du site de Mondeville (vidéoprotection, fontaines à eau).
- Révision du schéma de collecte en coordination avec les maires.
- Réexamen de l'organisation du service, notamment des « samedis travaillés ».

En revanche, et malgré le déclenchement de la grève lundi dernier, nous ne pouvons pas, à ce stade, concrétiser une augmentation salariale : ce sujet devant être travaillé globalement à l'échelle de la collectivité pour s'assurer d'une équité avec d'autres agents et d'autres directions et qui soit soutenable budgétairement.

Ce sujet sera à l'ordre du jour du dialogue social qui se poursuivra en 2026.

La collectivité salue l'engagement, le professionnalisme, et le sens du service public des agents.

Un rattrapage des collectes sera organisé dans les prochains jours.